

L'URBANISATION DES VILLES MÉDITERRANÉENNES

MICHEL BARMAKI

Union Internationale des Architectes (UIA), Liban

1. Aperçu général

La ville est, par excellence, un fait permanent de l'histoire méditerranéenne. Deux phénomènes caractérisent l'urbanisation récente des pays riverains de la Méditerranée : d'une part, la colonisation des littoraux au détriment des espaces intérieurs et, d'autre part, comme partout dans le monde, la concentration des populations dans de vastes zones urbaines, métropolisées.

Rappelons qu'au début de ce millénaire, la population méditerranéenne est devenue majoritairement urbaine avec une population passée de 94 millions en 1950 (44 % de la population totale) à 274 millions en 2000 (64 %). Cette tendance lourde devrait se poursuivre à l'avenir avec, en 2025 - 2030, 378 millions d'urbains (72 % de la population), le potentiel de croissance se situerait pour l'essentiel sur les rives sud orientales. La situation actuelle s'explique par de très puissants mouvements migratoires. Ils ont été déclenchés par des mécanismes multiples : des migrations internes vers les villes littorales, liées à l'industrialisation et au développement touristique ; les migrations des populations montagnardes vers les espaces bonifiés des plaines ; les profonds mouvements d'exode rural qui se déclenchent dans la Méditerranée nord-occidentale après la deuxième guerre mondiale et se généralisent à l'ensemble du bassin méditerranéen après 1960 ; des migrations internationales politiques et des migrations de travail ; la sédentarisation accélérée des nomades et semi-nomades sur les marges arides. L'histoire récente est particulièrement complexe et heurtée sur les territoires de l'ancien empire ottoman au Proche Orient. Les migrations arméniennes, palestiniennes ou libanaises en témoignent encore aujourd'hui.

L'ampleur et l'accélération des flux ont fait de la Méditerranée l'un des premiers espaces migratoires du monde, sans doute parce que la proximité géographique entre pays développés et pays du tiers-monde y est très grande et que les écarts socio-économiques entre les pays des différentes façades maritimes se sont creusés. Cette remarque vaut pour les nouveaux flux migratoires sud-sud des pays arabes (Jordanie, Territoires palestiniens, Liban et Égypte).

Le contraste Nord/Sud s'explique par des facteurs d'évolution très différenciés. Ainsi, pour les pays du sud de la Méditerranée, l'accroissement de la taille des villes relèverait plutôt de l'accroissement naturel, résultant

d'une forte natalité. Tandis que pour ceux du nord, la polarisation ayant fait place à la diffusion, les agglomérations augmenteraient grâce aux nouvelles conditions d'habitat, de travail et de consommation.

2. Situations - Processus

Dans les 22 pays qui bordent la Méditerranée, deux habitants sur trois sont citadins contre un sur deux dans le monde. Ce phénomène s'accélère au sud et à l'est du bassin méditerranéen dont les taux de croissance urbaine sont parmi les plus élevés au monde : de 48 % en 1980, la population des villes y est ainsi passée à 60 % en 2000 et pourrait dépasser 70 % dès 2015. Face à l'étalement des villes vers la mer et au développement urbain - non maîtrisé et de plus en plus excentré -, les villes nouvelles refont leur apparition. Le défi qui se pose est celui du gouvernement urbain face aux revendications croissantes de dialogue démocratique d'une société civile qui s'affirme chaque jour plus. Cette dernière est de plus en plus soucieuse d'un gouvernement transparent et proche du citoyen. Malgré les conflits sanglants et les problèmes de survie dont la Méditerranée n'a pas été exemptée, l'évocation de cette région du monde est, le plus souvent, faite sur un fond bleu de sérénité marine. Le développement urbain se poursuit, mais à un rythme et selon des modalités à analyser et à bien différencier selon les régions. Au nord comme au sud, les formes que revêt ce développement urbain varient de la périurbanisation « simple », c'est-à-dire la poursuite de la croissance autour d'un centre unique, à la métropolisation, c'est-à-dire la constitution de vastes ensembles urbains, à vocation de capitale régionale ou nationale, polycentrique, lieux d'échanges multiples fonctionnant en réseau (exemple : l'aire métropolitaine Marseillaise ou la région d'Alger).

Cet étalement urbain est en fait le produit de la croissance rapide de l'urbanisation périurbaine depuis la deuxième moitié du XXe siècle et résulte de la combinaison de plusieurs facteurs qui, en s'agencant entre eux, multiplient les effets du phénomène. Parmi ces facteurs, les plus déterminants sont : la mobilité individuelle motorisée, les mutations socioculturelles, les nouvelles formes de localisation des activités, la croissance urbaine et le développement de l'habitat non autorisé ou habitat informel. Le risque le plus important est celui d'une fracture sociale, économique et environnementale accrue entre le Nord et le Sud, du

fait de la différence de perspectives entre les sous-régions du bassin méditerranéen. Les agglomérations du Sud et de l'Est disposent de capacités encore très limitées et sont confrontées à une croissance urbaine qui n'est pas accompagnée d'une croissance économique comparable, avec pour conséquence la multiplication de zones d'habitat « informel ».

Dans le domaine rural, les progrès agricoles ne permettront pas une amélioration des taux d'autosuffisance. Le principal risque est celui d'une poursuite ou d'une aggravation de la pauvreté et de la désertification au Sud et à l'Est et de ses impacts directs et indirects : perte irréversible de biodiversité et de capital productif, comblement rapide des retenues des barrages, exode rural vers les villes - qui s'avèrent peu capables d'y faire face et où les risques sociaux risquent de s'accroître. La solution alternative serait la mise en place d'une politique de développement rural pour mettre à niveau les services, diversifier l'économie et assurer une gestion durable des ressources dans le cadre d'approches participatives.

Le littoral présente une saturation problématique de nombreux espaces côtiers avec le bétonnage de près de 50 % des côtes méditerranéennes et des pertes de qualité territoriale. L'alternative doit se reposer sur le renforcement des politiques littorales, lequel pourrait être stimulé par l'adoption d'un protocole méditerranéen pour la gestion durable du littoral dans le cadre de la Convention de Barcelone. Une telle adoption, qui serait une première mondiale, fournirait un signe fort de la volonté de changement. Elle pourrait aussi reposer sur une évolution des politiques touristiques pour limiter les impacts négatifs générés par le tourisme et faire de ce secteur un véritable vecteur de développement littoral, urbain et rural durable, valorisant les spécificités et la diversité méditerranéennes.

Aujourd'hui, les villes de la Méditerranée se trouvent donc dans une période transitoire de recom-

position dans laquelle deux logiques se font concurrence : la logique traditionnelle qui puise ses racines dans l'organisation étatique héritée du passé et qui s'exprime à travers une administration puissante et une logique plus moderne dont les fondements se trouvent dans la séparation des pouvoirs, la transparence et le respect des lois. Cette dualité marque la situation actuelle des systèmes politiques et la marche des États. L'urbanisation des villes de la Méditerranée doit prendre en considération plusieurs enjeux qui lui sont clairement liés : la culture, le patrimoine bâti et naturel, les paysages, les quartiers historiques, etc.

3. Union Internationale des Architectes (UIA)

Créée à Lausanne en 1948, l'UIA regroupe 132 pays répartis sur les 5 continents. Les 132 sections membres forment l'assemblée générale, qui se réunit tous les 3 ans durant le congrès international de l'UIA.

Une partie de ces sections est méditerranéenne, un protocole d'accord gère les relations de l'UIA avec l'UMAR (Union Méditerranéenne des Architectes). Les pays du sud de l'Europe (Région I-UIA), du nord de l'Afrique (Région V-UIA) et l'est de la Méditerranée (Région II-UIA) ont des relations très spécifiques relevant de la culture, du patrimoine et de l'éducation.

Plusieurs événements et conférences se font conjointement. L'UIA, organisation mère des architectes au niveau international (1 500 000 architectes), entretient des relations avec d'autres organisations régionales comme l'ACE (architectes européens), l'Arcasia (architectes de l'Asie), l'OAA (architectes arabes), l'IFLA (architectes paysagistes), le FPAA (architectes d'Amérique), l'AIA (architectes des États-Unis), Docomomo, Icomos et surtout l'UNESCO, dont le fruit est la charte UNESCO-UIA, et le règlements des compétences internationales.

URBAN HARMONY: A VISION ACCOMPLISHED

SAMIR GHARIB

National Organization for Urban Harmony (NOUH), Egypt

A few years ago, urban harmony became the concept that called out for the rebalance of urban development and the preservation of its architectural, historical, and ancient artistic values, which suffer many problems nowadays. This concept also called out for the modelling of the cultural and artistic framework in urbanism, an ingenuity that distinguished Egypt a long time ago. During the last couple of years, the Ministry of

Culture of Egypt had exerted a lot of effort to change this conceptual idea into a concrete fundamental structure, an apparent methodology and its methods of implementation, thus the idea became reality. Therefore the ministry established a big and important organization, which has already begun its work.

The Urban harmony field of work concentrates on the placement of the aesthetic and visual aspects